Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du réglement (ue) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques.

CERTIFICAT DE CONFORMITE **EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

I.1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2022/AM120057/1

I.2-Opérateur

I.3-Nom et adresse de l'opérateur :

SATORIZ AUBAGNE **Quartier Jonquiers/ CD 2** 2 impasse des Roselières **13400 AUBAGNE**

ALPES CONTRÔLES

I.4-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

Bureau Alpes Contrôles 3 Bis Impasse des Prairies ANNECY LE VIEUX **74940 ANNECY**

Agréé par l'INAO sous le numéro

Le présent document a été délivré sur la base de l'article35, paragraphe 1, du règlement (CE) n°848/2018, et le cas échéant du cahier des charges français homologué. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités, conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.

« seule la version électronique disponible au lien suivant : https://certification-bio.fr/certificats/ fait foi. »

Le 19/06/2022, ANNECY

Directeur Général Arnaud BUSQUET

Du 17/06/2022 Au 30/06/2023

II.8-Accréditation



Liste des sites et portée disponibles sur www.cofrac.fi https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du réglement (ue) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques.

CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

I.1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2022/AM120057/1 I.2-Opérateur I.4-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle : I.3-Nom et adresse de l'opérateur : **Bureau Alpes Contrôles** SATORIZ AUBAGNE 3 Bis Impasse des Prairies *A*LPES **Quartier Jonquiers/ CD 2** ANNECY LE VIEUX **74940 ANNECY** 2 impasse des Roselières **CONTRÔLES 13400 AUBAGNE** Agréé par l'INAO sous le numéro FR-BIO-15 Pains, viennoiseries, pâtisseries Biologique Céréales, légumineuses, oléagineux et pâtes Biologique Biscuits, sucres, cafés Biologique Biologique Levure maltée, gomasio Olives Biologique Pâte d'amande Biologique

Le présent document a été délivré sur la base de l'article35, paragraphe 1, du règlement (CE) n°848/2018, et le cas échéant du cahier des charges français homologué. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités, conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.

« seule la version électronique disponible au lien suivant : https://certification-bio.fr/certificats/ fait foi. »

I.7-Date et lieu

Le 19/06/2022, ANNECY

Directeur Général Arnaud BUSQUET 8-Certificat valable

Du 17/06/2022 Au 30/06/2023

II.8-Accréditation



Liste des sites et portée disponibles sur www.cofrac.fr https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf